

Conditions Générales de Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 3 8 05725 38 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes

Déroulement

Pour une formation intra, le formateur et le stagiaire ou son représentant font alors un état des lieux :

- Des objectifs de la formation,
- Des pré-requis,
- Des thèmes à aborder,
- Des éventuels supports internes à l'entreprise à utiliser.

Des formations inter peuvent être organisées sur demande avec le même principe..

Un devis est réalisé pour chaque client demandeur après avoir fait un état des lieux des besoins.

Une fois le devis, le plan de formation et les dates validés, la convention de formation est établie puis envoyée au client avec l'ensemble des informations indispensables pour qualifier la formation.

La convention de formation est à retourner signée au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation.

Le tarif des formations est déterminé au cas par cas selon les besoins ; la somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour la formation, hors frais de repas, d'hôtellerie, et de déplacements.

Toutes nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCO. Il faut contacter votre conseiller ou votre service des Ressources Humaines pour en connaître les modalités. Après le déroulement du stage, une facture est adressée ; le règlement doit être effectué à réception de facture.

La formation est réalisée en salle équipée de moyens audiovisuels afin de diffuser un diaporama.

Le contenu de la formation est remis sur support papier au bénéficiaire ou par mail au responsable.

La formation se clôture par une évaluation de l'acquisition des connaissances validant l'atteinte des objectifs. Il est alors corrigé sur place et commenté par le formateur.

Le stagiaire est également invité à remplir un questionnaire de satisfaction de la formation.

Gestion des abandons

En cas de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur de cet événement.

En cas d'absence imprévue identifiée le jour même de la formation, une solution sera trouvée avec le client après discussion.

Une feuille de présence est signée par demi-journée de formation.

Une attestation de formation est envoyée au stagiaire.

Propriété intellectuelle - Confidentialité

Toutes les informations techniques, organisationnelles, managériales, procédurales, commerciales ou autres que les parties sont susceptibles d'échanger pour la bonne exécution de la prestation sont considérées comme confidentielles et ne peuvent être divulguées à aucun tiers sans l'accord préalable de l'autre partie. Dans certaines situations, WESSLING France pourra être amené à divulguer des informations confidentielles concernant le donneur d'ordre, lors d'audits ou si la loi l'exige. Dans ce dernier cas, le donneur d'ordre en sera avisé, sauf si la loi l'interdit. Tous les intervenants internes et externes signent un engagement de confidentialité.

Les parties ne seront soumises à aucune restriction eu égard aux informations dont elles pourraient apporter la preuve

i) qu'elles sont déjà du domaine public ou qu'elles le sont devenues sans violation de ses obligations ii) qu'elles ont été reçues d'un tiers de manière licite, sans restriction ni violation du présent accord iii) qu'elles ont été expressément désignées par l'apposition de la mention « non confidentiel » iv) qu'elles aient été divulguées à une autorité judiciaire ou administrative dans le cadre d'une procédure légale.

Les parties s'engagent à respecter cette obligation de confidentialité pendant la durée des présentes et un (1) an à compter de sa date d'expiration.

WESSLING France demeure seul propriétaire de son savoir-faire et de tout outil, support ou technologie qu'elle serait amenée à développer pour l'exécution des prestations confiées par le Donneur d'ordre. Aucun transfert de savoir-faire au Donneur d'ordre ne saurait être présumé du fait de l'exécution des prestations par WESSLING France.

Dans le cadre de sa communication, WESSLING France pourra mentionner le nom du Donneur d'Ordre à titre de référence à l'égard des tiers notamment vis-à-vis de ses clients, prospects, fournisseurs ce que celui-ci déclare accepter sans réserve.

Protection des Données à caractère personnel

Les parties s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à la protection des données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016. Chacune des parties agit dans ce cadre en qualité de responsable de traitement au regard du /des traitement(s) mis en œuvre dans le cadre de l'exécution du contrat.

Les parties s'engagent à mettre en œuvre les mesures organisationnelles techniques, logicielles et physiques appropriées pour préserver et garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données.

Vous disposez de tout droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification et l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.

Annulation d'une formation

Du fait des Laboratoires WESSLING

Les laboratoires WESSLING se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation en raison d'effectifs insuffisants (dans un délai d'une semaine avant la formation) ou de tout autre événement imprévu (maladie, accident, grèves, conflits sociaux, désastres naturels,...) ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de WESSLING France qui affecterait l'organisation et la bonne tenue du stage. Aucune indemnité ne sera versée au client.

Du fait du client

Toute formation annulée :

- moins de 15 jours avant : facturation de 50% du prix de la formation,
- moins de 5 jours avant : 80% du prix de la formation,
- la veille : totalité du montant de la formation.

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation.

Pour toute réclamation, il faut se rapprocher du formateur ; le processus de réclamation est mis à disposition de tout plaignant sur le site internet WESSLING France.

